

premier ministre (M. Trudeau). Lors des dernières élections, le premier ministre a fait campagne d'une extrémité à l'autre du pays en faveur d'un Canada uni. Aux habitants des centres importants du pays, il a expliqué que la mesure législative s'imposait si l'on voulait unifier le Canada.

Le ministre de la Justice a parcouru le pays. Il ne s'est pas adressé aux citoyens moyens. Il a commis l'erreur, c'en est une je pense, à en juger d'après les élections au Manitoba, de s'entretenir avec les premiers ministres provinciaux, comme si ces derniers représentaient nécessairement la population. Le secrétaire d'État (M. Pelletier) a également parcouru le pays. Il me semble qu'il ne me rabroue pas comme il le fait à l'égard d'autres députés de la Chambre. Je n'avais rien à redire à ses propos à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre, mais je tiens à signaler que d'après les instances que je reçois, il ne sait pas très bien comment faire accepter ce bill au pays, quels que puissent être ses autres problèmes.

Je suis ébahi de voir que non seulement le premier ministre, mais presque tous les ministres anglophones du gouvernement actuel, se sont abstenus de participer à l'explication du projet de loi. Si le ministre du Manitoba, le ministre d'État de la Saskatchewan, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) ou celui de la Colombie-Britannique ont traité de ce bill dans leur province, je n'en ai certes pas eu d'échos. Il n'est donc pas étonnant que l'esprit des gens soit encore embrouillé.

Lorsque j'ai pris la parole à l'étape de la deuxième lecture du bill en mai, j'ai dit que nombre de mes mandants, en particulier les non anglophones ou francophones, c'est-à-dire les Ukrainiens, les Polonais, les Tchèques et les Juifs que je représente en très grand nombre, éprouvaient des doutes au sujet de cette mesure. Ils se demandaient si elle ne ferait pas d'eux des citoyens de deuxième ou troisième zone. Je n'ai pas hésité à voter pour le bill mais je dirai au secrétaire d'État, comme l'a fait l'ancien député de Selkirk lorsqu'il a pris la parole à ce sujet le 17 octobre 1968, qu'il ne suffit pas au gouvernement fédéral d'adopter une pareille mesure mais qu'il se doit d'encourager les cultures et les langues des autres groupes ethniques de notre pays, les Allemands, les Tchèques, les Polonais, les Ukrainiens et autres. Voilà ce qu'avait laissé entendre le premier ministre lors d'une conférence de presse du temps où il était ministre de la Justice.

L'ancien représentant de Selkirk a commencé par annoncer que son gouvernement [M. Orlikow.]

au Manitoba, allait instituer un comité d'étude chargé d'examiner ce que les gouvernements provinciaux devraient faire à l'égard du problème des langues. Si l'on avait procédé ainsi, les doutes très graves qui persistent encore seraient dissipés. Cinq députés du Manitoba ont voté contre le bill à l'étape de la deuxième lecture. Je ne conteste pas leur droit de le faire ni leurs mobiles. Ils ont agi ainsi parce qu'ils estimaient qu'un nombre important de leurs mandants s'y opposaient. Une des leçons importantes que les Canadiens peuvent tirer des élections tenues au Manitoba la semaine dernière, c'est que même si les Manitobains se préoccupent du projet de loi, ils ne s'y opposent pas.

● (3.30 p.m.)

Les faits sont très clairs. Dans un éditorial sur l'élection au Manitoba, le numéro du vendredi 27 juin 1969 du *Globe and Mail* de Toronto signalait:

C'est un aspect révélateur de l'homme que, des trois chefs dans la campagne électorale, il a été le seul à appuyer publiquement la loi fédérale sur les langues officielles...

Il s'agit naturellement de M. Schreyer.

... qui n'est pas populaire au Manitoba. Il avait voté en faveur de la loi au Parlement, et il a poussé l'honnêteté à soutenir ses convictions. Les libéraux, dont les confrères à Ottawa ont présenté le bill, et M. Weir, qui l'a dénoncé, semblent s'être aliéné le public en flattant ses préjugés.

Je ne dis pas que notre parti a gagné les élections parce que M. Schreyer a eu le courage de ses convictions à l'égard de ce projet de loi, mais qu'on a misé amplement sur l'opposition au bill, et non seulement M. Weir, mais d'autres candidats également au travers de la province, surtout dans les régions que l'on croyait hostiles au projet de loi.

Vous me permettez bien de verser au compte rendu un passage tiré d'une brochure qu'a fait circuler le candidat conservateur d'une circonscription provinciale qui se trouve dans ma circonscription fédérale. Il s'agit de M. Swysten, candidat dans le comté de Burrows dont sans doute 80 p. 100 des gens sont d'origine slave. Voici ce que dit la brochure:

Je m'oppose du tout au tout à la loi sur les langues officielles qui éventuellement rendra le français obligatoire pour tous. Cette loi est anti-constitutionnelle; elle viole et écarte les droits de toutes les ethnies qui ne sont ni de langue française ni de langue anglaise, comme les Ukrainiens, les Polonais, les Allemands, les Juifs, les Tchécoslovaques, les Baltes, etc. On ne peut dire qu'une langue soit supérieure à une autre.

Le très honorable M. Diefenbaker a déclaré il y a trois semaines au sujet du bill sur les lan-